

entrées libres

Écrire et lire l'Enseignement catholique
/ n°110 / juin 2016

RENCONTRE

**Gaëtan
DOPPAGNE**

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Inscrivez-vous !

L'enseignement catholique
en Belgique

**Un livre qui raconte
notre histoire**



© Stocklib

PROMOTION SOCIALE
25^e anniversaire

ÉDITO	3
• Des ponts plutôt que des murs	
UNIVERSITÉ D'ÉTÉ	4
• Au pluriel	
DES SOUCIS ET DES HOMMES	6
• C'est notre histoire !	
ENTREZ, C'EST OUVERT !	7
• L'union fait l'Europe	
• Jouer pour la bonne cause	
• Des sciences à l'italienne	
MAIS ENCORE...	10
• L'émotion ? Un ingrédient pédagogique	
L'ACTEUR	11
• 25 bougies pour l'enseignement de promotion sociale	
L'EXPOSÉ DU MOI(S)	14
• Gaëtan DOPPAGNE Avec lui, les animaux font... leur cinéma !	
ZOOM	16
• Directeur de centre PMS : une identité à (re)construire	
AVIS DE RECHERCHE	18
• Le visage des pauvres	
SERVICE COMPRIS	20
• PO: susciter les vocations	
• Oxfam PeaceWalker : ils l'ont fait !	
• Nouveautés sur entrees-libres.be	
• Citoyenneté	
ENTRÉES LIVRES	21
• ONLIT-EDITIONS ■ Concours	
DÉTENTE	22
• Quel animal seriez-vous ?	
HUME(O)UR	24
• R2-D2 sur le Ring ouest	



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Au pluriel



L'ACTEUR

25 bougies
pour l'enseignement de promotion sociale

L'EXPOSÉ DU MOI(S)

Gaëtan DOPPAGNE
Avec lui, les animaux font... leur cinéma !

entrées libres

Juin 2016 / N°110 / 11^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et aout)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue
de l'Enseignement catholique
en Communautés francophone
et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable
Conrad van de WERVE (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétariat et abonnements

Nadine VAN DAMME (02 256 70 37)
nadine.vandamme@segec.be

Création graphique

PAF!

Mise en page et illustrations

Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Elise BOUCHELET

Anne COLLET

Jean-Pierre DEGIVES

Vinciane DE KEYSER

Benoit DE WAELE

Régis DUBOIS

Hélène GENEVOIS

Brigitte GERARD

Fabrice GLOGOWSKI

Thierry HULHOVEN

Anne LEBLANC

Patrick LENAERTS

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Bruno MATHELART

Luc MICHELS

Pascale PRIGNON

Guy SELDESLAGH

Publicité

02 256 70 30

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an : Belgique : 16€ / Europe : 26€ / Monde : 30€

2 ans : Belgique : 30€ / Europe : 50€ / Monde : 58€

À verser sur le compte n°

BE74 1910 5131 7107 du SeGEC

avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

avec la mention « entrées libres ».

Les articles paraissent sous la responsabilité
de leurs auteurs. Les titres, intertitres et
chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations
orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur papier FSC®.

Édito

Des ponts plutôt que des murs



“ Au moment de recevoir le Prix Charlemagne pour son engagement en faveur de l’Union européenne, le pape François a tenu un discours qualifié d’historique, y compris par la presse considérée comme neutre ou proche des milieux laïques.

Il faut, dit-il, « *accepter avec détermination le défi d’actualiser l’idée de l’Europe. Une Europe capable de donner naissance à un nouvel humanisme fondé sur trois capacités : la capacité d’intégrer, la capacité de dialoguer, la capacité de générer. [...] Les racines de nos peuples, les racines de l’Europe se sont consolidées au cours de son histoire du fait qu’elle a appris à intégrer dans une synthèse toujours nouvelle les cultures les plus diverses et sans lien apparent entre elles. L’identité européenne est, et a toujours été, une identité dynamique et multiculturelle.* »

Au même moment, dans la presse flamande, un débat se développait à grande échelle autour du concept de « *l’École catholique du dialogue* » promu par Katholiek Onderwijs Vlaanderen, le Secrétariat flamand de l’enseignement catholique. Celui-ci s’interroge ouvertement sur des questions souvent jugées sensibles comme la possibilité, pour un Pouvoir organisateur de l’enseignement catholique qui l’estimerait souhaitable, d’organiser un cours de religion musulmane, fût-ce dans un cadre parascolaire et sans subventionnement public. Permettre, au fond, à des élèves de confession musulmane d’entrer dans l’intelligence de leur religion, et les inviter à construire un rapport intelligent à celle-ci.

Hasard du calendrier, au moment d’écrire ces lignes, une nouvelle mosquée venait d’être inaugurée au cœur de la ville de Louvain-la-Neuve et de l’Université catholique de Louvain. Mourad BELLAL, Président du Centre culturel islamique, en identifiait un des enjeux de son point de vue : « *Promouvoir à l’échelon local la face lumineuse d’un islam de paix et de tolérance. Un islam de l’humanisme et de lumières.* »

Mais comment se saisir de ces interpellations avec pertinence ? **entrées libres** apportait lui-même une contribution sur le sujet avec la publication d’un dossier dans le numéro de mai. La leçon d’Europe du pape François trace la voie à suivre, à la fois difficile et nécessaire : construire des ponts plutôt que des murs. ■

Étienne MICHEL

Directeur général du SeGEC

7 juin 2016

Au pluriel

L'équipe du Service d'étude du SeGEC



Premier temps fort de la journée : une conférence du philosophe et sociologue **Jean DE MUNCK**. Il exposera comment l'école, à travers l'instruction qu'elle assure, participe à l'éducation des enfants, ensemble avec les parents. Et cela, dans au moins trois dimensions. En entrant à l'école, l'enfant est confronté aux règles de base qui rendent la vie en groupe possible : respect d'autrui, droits et devoirs liés à la place que jeunes et adultes occupent. L'école ne se contente pas de rendre la vie en commun possible, elle veut la rendre bonne. Elle propose un développement personnel du rapport aux valeurs. Enfin, la maîtrise des règles de civilité et des préceptes de l'éducation morale est la condition *sine qua non* de l'éducation à la démocratie et à la citoyenneté. Elle conduit à l'expérience de l'équilibre nécessaire entre droits individuels et devoirs inhérents à l'inscription dans le collectif.

Au cours de son intervention, J. DE MUNCK réagira aussi à des inserts vidéo¹ de **Jean-Claude GUILLEBAUD**, journaliste et essayiste français, et **Cécile ERNST**, diplômée de Sciences-Po Paris, ancienne enseignante en zone sensible

La 12^e Université d'été de l'enseignement catholique se tiendra le 19 août prochain à Louvain-la-Neuve. Elle sera l'occasion, pour les acteurs présents, de s'interroger sur ce qui constitue le cœur de notre mission : apprendre à vivre ensemble. En voici un avant-gout.

de la banlieue parisienne. Ce sera l'occasion de découvrir deux personnalités résolument confiantes quant à l'avenir !

Entrer en relation

Philippe van MEERBEECK, neuropsychiatre et psychanalyste, donnera, pour sa part, une conférence sur la question du rapport à l'autre à l'adolescence. Il s'agira de comprendre comment on peut entrer en relation avec les autres. Cela nous semble si naturel qu'en temps ordinaire, nous ne nous soucions plus guère de savoir comment cela se construit. Sauf peut-être lorsqu'il y a des ratés, voire des dérapages. Alors, cela ne paraît plus si « naturel ». Et nombre de questions surgissent : quelle trajectoire conduit l'enfant vers les autres ? Quelles sont les étapes de ce parcours ? À qui incombe la responsabilité, à quel moment ? Quelle part l'école doit-elle prendre dans le développement de l'aptitude à entrer dans des rapports sociaux ?

Parcours

Nous vous proposerons, comme l'année dernière, un parcours intitulé « **Un singulier parcours pluriel : des projets à partager** ». Dans le hall de l'Aula Magna, vous aurez l'occasion de découvrir des initiatives qui montrent que le vivre ensemble, la solidarité et les projets collectifs ne sont pas de simples mots pour de nombreuses écoles, associations ou organisations ! En parcourant les stands, vous irez à la rencontre des acteurs de terrain, leviers, au sein et en dehors de l'école, de l'apprentissage du vivre ensemble.

La matinée se clôturera par une table ronde relative au dialogue interreligieux et interconvictionnel. Ce sera l'occasion d'entendre **Ignace BERTEN**, dominicain et théologien, **Radouane ATTIYA**, professeur de religion islamique et **Louis-Léon CHRISTIANS**, professeur de droit des religions à l'UCL.

C'est un constat : la société est de plus en plus diverse. Et l'école n'est pas une île. L'école est, elle aussi, imprégnée de diversité au niveau des nationalités, cultures, religions, convictions. Plus particulièrement, les enseignants sont confrontés dans leurs pratiques quotidiennes aux questions liées au dialogue interreligieux entre chrétiens et musulmans. L'analyse sera éclairée par le regard du juriste sur l'espace fait au dialogue interconvictionnel dans la société en général, et à l'école en particulier.

Vivre ensemble entre élèves ou entre profs

L'après-midi s'ouvrira par une conférence d'**Yves COLLARD**, expert et formateur en éducation aux médias à l'asbl Média Animation, intitulée « *Le vivre ensemble à l'épreuve des médias sociaux : intime, buzz et harcèlement* ». Il nous proposera un éclairage sur les points suivants : l'éventuelle distinction entre harcèlement et cyberharcèlement, distinguer cyberharcèlement et « cyberembrouille » ou « cyberdispute », comprendre la place des adultes (parents – équipe éducative) dans ces mécanismes, comprendre la psychologie adolescente face aux réseaux sociaux et la psychologie ainsi que le profil des harceleurs, des harcelés et des complices, mais aussi l'importance des actions préventives dans le processus éducatif afin de permettre à chacun de pouvoir vivre ensemble.

Après ce temps consacré au vivre ensemble entre élèves, le philosophe **Michel**

DUPUIS s'intéressera aux enseignants et à la gestion d'une équipe éducative dans sa diversité. En effet, le métier de prof, comme beaucoup d'autres actuellement, est en pleine mutation. Il se transforme et devient, de plus en plus, un travail collectif. Travailler ensemble devient une nécessité, mais comment y parvenir ? La diversité peut prendre différentes formes. Âges, genres, expériences ou cultures différents peuvent se confronter et créer des conflits dans le corps enseignant. Gérer cette différence pour parvenir à surmonter les obstacles et trouver un consensus, c'est un enjeu primordial, non seulement pour les enseignants eux-mêmes, mais aussi pour les directions d'école.

Nous nous arrêterons enfin sur la question de la radicalisation. S'agit-il d'un échec du vivre ensemble ? L'option affirmée de l'école a toujours été d'accueillir chacun dans le respect de son histoire familiale et de ses convictions. C'est dans cet esprit que, depuis les années 60, elle accueille les enfants issus de l'immigration musulmane. La radicalisation pose néanmoins nombre de questions : au-delà de quel seuil un comportement ne peut-il plus se prévaloir du respect de la liberté de conscience ? Comment maintenir le dialogue quand la violence du monde s'invite dans la classe, provoque la peur mutuelle, et parfois le repli sur des positions extrêmes ? **Corinne TORREKENS**, docteure en Sciences politiques et sociales à l'ULB et chercheuse au GERME², tentera de répondre à ces questions. ■

Informations et inscriptions

en ligne :

<http://enseignement.catholique.be> >
Université d'été

1. Interviews réalisées par le Service d'étude du SeGEC

2. Groupe de recherche sur les relations ethniques, les migrations et l'égalité

« C'était important, pour moi, de faire comprendre que ce qu'on appelle le vivre ensemble ne se résume pas à un code de savoir-vivre, de bonnes manières. » **C. ERNST**

« C'est vrai que la spiritualité fait retour. Pour le meilleur et pour le pire. »
J.-Cl. GUILLEBAUD

« La spiritualité fait partie de notre identité d'homme et de femme. »
J.-Cl. GUILLEBAUD

« On stigmatise toujours les communautés musulmanes sur ce repli sur elle-même, mais toute notre société est traversée par ce repli identitaire. »
C. ERNST

« Nous sommes responsables du monde qui vient. Parce que le monde peut être différent, c'est nous qui le fabriquerons, pas le destin, pas le hasard. »
J.-Cl. GUILLEBAUD

« La vie humaine, le vivre ensemble exigent un minimum de plaisir à être, un plaisir de la rencontre, un minimum de confiance, un minimum de pardon, un minimum d'oubli. » **J.-Cl. GUILLEBAUD**

« Nous ne sommes pas là simplement pour transmettre des connaissances, mais nous transmettons des connaissances et des comportements parce que nous formons des citoyens, et non pas simplement des gens pour le marché du travail. » **C. ERNST**

« Ce qui m'a le plus interpellée, c'est la disjonction complète entre ce à quoi j'avais été formée [...] et les comportements auxquels j'ai fait face chez les élèves. » **C. ERNST**

« On ne peut exister en tant qu'individu que dans le regard de l'autre. »
J.-Cl. GUILLEBAUD

« Je pense que nous n'avons plus le temps d'être pessimistes, et c'est idiot d'être pessimiste. » **J.-Cl. GUILLEBAUD**



C'est notre histoire !

Brigitte GERARD

Sa parution est imminente et unique en Belgique : l'ouvrage *L'enseignement catholique en Belgique. Des identités en évolution. 19^e-21^e siècles* sera disponible dans le courant du mois de septembre. **Guy SELDERSLAGH**, directeur du Service d'étude du SeGEC, qui a accompagné ce projet dès ses débuts, nous rappelle les grandes étapes de ce travail d'exception, qui est aussi le prolongement d'un des projets du Congrès de l'enseignement catholique de 2012.

Quelle est l'origine de ce projet ?

Guy SELDERSLAGH : En 2010, au cours de la préparation du Congrès, nous avons décidé d'interroger les différentes catégories d'acteurs de l'enseignement catholique : directions, enseignants, parents, élèves... Il nous est alors apparu important de remettre l'enseignement catholique dans son contexte historique. En effet, des personnes qui y travaillent ignorent parfois son histoire, ne savent pas d'où vient l'enseignement catholique. Il semblait important d'aider les gens à se situer et à restituer leur présence dans un établissement, dans une histoire plus globale.

Nous avons alors pris contact avec l'historien Paul WYNANTS, professeur à l'Université de Namur. Très vite, on s'est dit que cela n'avait pas de sens de ne rédiger qu'une histoire francophone de notre enseignement. Nous avons donc contacté Mieke VAN HECKE, alors directrice générale de Katholiek Onderwijs Vlaanderen, qui a tout de suite accepté de collaborer au projet. Nous avons ensuite requis l'aide du KADOC¹ et un comité de pilotage a été mis en place, avec une vingtaine d'historiens francophones et néerlandophones venant de différentes universités du pays.

Comment a été conçu cet ouvrage ?

GS : Le souhait était de ne pas faire un ouvrage d'histoire institutionnelle classique. L'idée était d'aller à la recherche de notre identité, via une approche culturelle et multidisciplinaire. La tonalité majeure de l'ouvrage est historique, mais des sociologues y ont participé, ainsi que d'autres disciplines universitaires. Le livre est structuré en trois grandes parties : le cadre qui est,

lui, plutôt classique : on y voit comment a émergé l'enseignement catholique, quel est son cadre législatif et institutionnel ; puis une deuxième partie, les pierres de l'édifice, et une troisième, les cultures.

Pouvez-vous nous donner quelques éléments marquants du contenu du livre ?

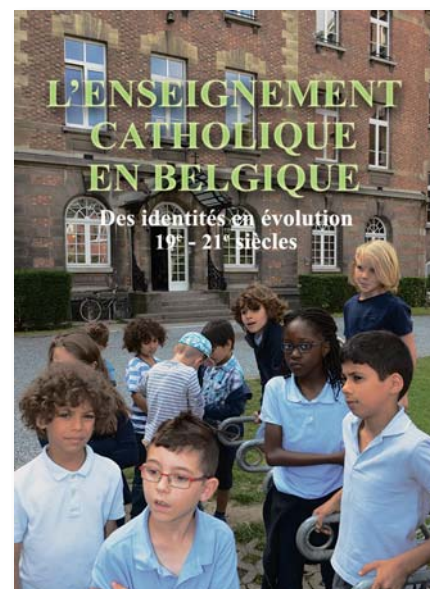
GS : Il aborde notamment l'histoire de l'enseignement catholique depuis le début du 19^e siècle. On y voit la manière dont celui-ci a existé sous les régimes français, hollandais, l'unification de l'enseignement catholique. Ensuite, est évoqué le combat pour faire valoir la liberté d'enseignement, la manière dont cela a pu être conflictuel, et comment des compromis se sont dessinés petit à petit...

Par ailleurs, notre réseau d'enseignement est structuré, il parle d'une voix, mais il y a aussi une grande diversité, des identités plurielles, avec des écoles diocésaines, nées d'initiatives locales et qui se sont fédérées ensuite, de nombreuses initiatives congréganistes... Il y a une grande variété, mais aussi une parole, qui s'est construite et solidifiée au cours du temps.

Le travail fourni a dû être important, mais pour un résultat assez exceptionnel...

GS : Oui, nous avons eu la chance de pouvoir compter sur l'expertise d'historiens qualifiés dans ces différents domaines, qui ont eu accès à diverses archives nationales ou autres, notamment celles du SNEC², ancêtre du VSKO³ et du SeGEC. Ce qui est exceptionnel, c'est que l'ouvrage sera publié au même moment dans les deux langues, français et néerlandais, dans

deux versions parfaitement identiques, au niveau du contenu et jusqu'à l'iconographie. Un grand soin a aussi été apporté au graphisme. Non seulement ce sera intéressant, mais ce sera aussi un beau livre ! ■



Intéressé(e) ?

Il est possible de souscrire au livre avant sa publication au prix de 30 EUR, jusqu'au 31 août prochain (infos dans le folder joint à ce numéro).

Un exemplaire sera par ailleurs fourni à chaque PO, et il devrait ensuite être disponible en librairie.

1. Le KADOC (Documentatie- en onderzoekscentrum voor religie, cultuur en samenleving) est un organe de la KUL, Université catholique de Louvain.

2. Secrétariat national de l'enseignement catholique

3. Vlaams secretariaat van het katholiek onderwijs

L'union fait l'Europe

Brigitte GERARD

L'Europe semble parfois lointaine et nébuleuse, mais prend soudain tout son sens lorsqu'elle est vécue concrètement. Comme, par exemple, dans le cadre d'un projet européen qui permet aux élèves et enseignants de découvrir ce qui se fait ailleurs, afin d'améliorer leurs apprentissages et leurs pratiques. L'école fondamentale Sainte-Thérèse à Ans¹ ne s'en prive donc pas !

“ Notre école participe à des projets européens depuis quinze ans, se félicite **Nicolas TOMSEN**, directeur intérimaire de l'école Sainte-Thérèse à Ans, qui enseigne en temps normal la créativité et la citoyenneté. Cela nous tient particulièrement à cœur, car c'est en participant à ces projets qu'on construit l'Europe ! » Le dernier en date s'intitulait « Learn to learn » et était organisé dans le cadre de l'Action Clé 2 - Partenariats stratégiques, sous la coupole du programme Erasmus⁺².

D'une durée de deux ans, le projet a débuté en septembre 2014 et s'est terminé en cette fin d'année scolaire. Il regroupait plusieurs institutions européennes, y compris l'école Sainte-Thérèse : une école secondaire à Berlin, un établissement d'enseignement fondamental à Toulouse, une école en Finlande organisant du maternel, du primaire et le début du secondaire, et les catégories pédagogiques de la Haute École Thomas More et de la Haute École libre mosane (HElMo). « Chacun de ces établissements travaillait sur des facettes spécifiques, précise N. TOMSEN, qui était également le coordinateur central du projet. L'Allemagne se chargeait de l'utilisation des nouvelles technologies et des TBI (tableaux blancs interactifs). En Finlande, on approfondissait l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques et le lien écoles-familles. En France, ils s'intéressaient aux intelligences multiples et à l'enseignement coopératif, et chez nous, on a développé le processus de créativité. »

Plusieurs mobilités ont été organisées dans ces différents pays, pour permettre aux enseignants, aux étudiants et à certains élèves de voyager et de découvrir leurs pratiques pédagogiques respectives :



« Les enfants se sont, par exemple, imprégnés de l'utilisation du TBI en Allemagne, des intelligences multiples en France... Les professeurs suivaient, quant à eux, des formations. Chez nous, lors des visites de nos partenaires, nous avons travaillé avec nos élèves sur la créativité musicale. Les enseignants partenaires vivaient le processus avec les enfants, et il y avait des temps d'analyse et d'apport théorique. »

Chaque pays a accueilli ses partenaires à deux reprises, permettant ainsi à un maximum de personnes de voyager et d'interpeler à nouveau les partenaires en cas de questionnements.

Une réelle émulation

« Learn to learn » concerne avant tout les enseignants, mais *in fine*, l'objectif est bien sûr que le travail se répercute sur les élèves : « Il s'agit d'implémenter ensuite les constats dans les pratiques et d'institutionnaliser celles-ci via les projets d'établissement. Par ailleurs, cela donne un appui et

un aplomb à certains projets. Par exemple, quand les enseignants sont revenus d'Allemagne, on a décidé d'installer des TBI. C'était devenu une nécessité ! On a aussi implémenté les intelligences multiples dans notre projet d'établissement pour les années à venir... Cela crée une réelle émulation ! »

Convaincu de l'importance et de l'intérêt des projets européens, N. TOMSEN a déjà lancé son école dans un nouveau défi, pour l'année prochaine : « Cette fois, cela concernera l'amélioration des pratiques au niveau du développement de l'esprit critique. Ce serait un plus gros partenariat, qui impliquerait davantage d'établissements et de pays. » Si c'est accepté, l'école Sainte-Thérèse sera repartie pour trois ans d'échanges ! « Ce serait tout bénéfique, se réjouit le directeur. Nos enseignants sont, en effet, de plus en plus positifs à l'égard de ces projets ! » ■

1. www.estha.be

2. www.erasmusplus-fr.be

Jouer pour la bonne cause

Laurence FOURRIER¹ et Brigitte GERARD

Éveiller les élèves à la solidarité n'est pas toujours simple. Les préjugés se multiplient et se partagent, les élèves sont noyés d'images, d'avis et de commentaires. Résister, tel était dès lors le mot d'ordre de l'Institut Saint-Louis de Namur², quand il a décidé de récolter des fonds pour l'opération **Solidarité Écoles Philippines**, menée par le SeGEC et Entraide & Fraternité³.



Les élèves ont alors reçu une feuille de parrainage, afin de récolter de l'argent. Mais l'école ne souhaitait pas s'arrêter à une simple marche parrainée et a voulu innover en organisant une grande journée de jeux interclasses, en collaboration avec l'équipe pastorale de l'école et le service *Oxylière*, qui s'occupe de la pastorale scolaire du diocèse de Namur-Luxembourg. Les professeurs de l'équipe pastorale de l'Institut ont conçu des jeux variés et actifs : quizz Disney, jeux d'adresse, reconnaissance des enseignants bébés...

Efficacité et convivialité

Les élèves se sont donnés à cœur joie lors de cette jour-

née a permis, par ailleurs, aux élèves de renforcer leurs liens et l'esprit d'équipe. « *C'était très chouette*, se souvient **Axelle**, élève de 2^e année. *Les jeux étaient drôles et diversifiés. Et, cerise sur le gâteau, ces activités ludiques avaient un but : gagner le plus d'argent possible pour notre projet !* »

Quant aux titulaires des classes participantes, ils ont pu voir leurs élèves différemment, et découvrir sous un autre jour certains qui sont parfois difficiles ou en retrait en classe. « *La journée pastorale nous a permis de découvrir une autre facette de nos élèves*, confirme **J. GHIGNY**, titulaire. *Certains nous ont montré des qualités que nous ne leur connaissions pas. C'était une journée d'échanges agréable à partager avec eux.* »

La somme récoltée s'élève à 2400 EUR, pour l'ensemble des projets. Les cinq classes qui ont choisi **Solidarité Écoles Philippines** se sont positionnées dans les premières places lors des jeux interclasses. Grâce à leurs efforts, ce ne sont pas moins de 1356 EUR qui seront versés pour la reconstruction de l'établissement Mater Divinae Gratiae aux Philippines ! ■

C'est pour conscientiser ses 250 élèves de 2^e secondaire à la solidarité que l'Institut Saint-Louis de Namur leur a proposé de participer à trois projets d'entraide, dont **Solidarité Écoles Philippines**, qui soutient la reconstruction, dans ce pays, d'écoles détruites par le typhon Yolanda.

Cinq classes sur les dix ont décidé de soutenir ce projet. « *C'est celui qui nous a semblé le plus dynamique*, explique **Alexandra**, élève de 2^e année. *Sur une vidéo, on entendait les enfants s'exprimer, mais ils ne se plaignaient pas et gardaient le moral. À la fin, on voyait un flash mob où des enfants, des personnes âgées, des pompiers chantaient et dansaient au milieu des décombres. On les a choisis parce qu'ils continuent dans la vie, quoi qu'il arrive !* »

née pastorale, qui s'est déroulée juste avant les vacances de Pâques. Dix stands s'enchaînaient, et en fin de parcours, une dernière activité, appelée fil rouge, consistait en la création d'une affiche publicitaire, en réactivation d'un cours de français sur la publicité. L'affiche devait contenir une accroche, un logo, un slogan, des arguments... Le tout, pour défendre le projet choisi par la classe. Les réalisations ont ensuite été examinées par la coordinatrice de niveau de l'école et des points ont été attribués, un peu à la mode Eurovision : « *Belgium, 12 points !* »

Les sommes récoltées par chacun ont ensuite été réunies, et l'argent a été redistribué à chaque projet selon la place obtenue par la classe. Plus elle était bien positionnée, plus le pourcentage de la

1. Professeur de français et religion et responsable de la pastorale scolaire à l'Institut Saint-Louis

2. www.isln.be

3. <http://enseignement.catholique.be> > Services du SeGEC > Etude > Activités > Solidarité Ecoles Philippines



Des sciences à l'italienne

Brigitte GERARD

Lutter contre le décrochage scolaire et donner le goût des sciences aux élèves, tel est l'objectif du projet européen **SOS Sciences** auquel participent plusieurs écoles dinantaises, dont la Communauté scolaire libre Georges Cousot¹. Avec comme point d'orgue, un voyage en Italie, en avril dernier !

« Quand mon directeur m'a proposé de participer à ce projet, dans le cadre d'Erasmus+, j'ai tout de suite été partante », se souvient **Valérie COLLIN**, professeur de sciences à la Communauté scolaire G. Cousot (CSLGC). L'objectif de ce projet européen est de lutter contre le décrochage en sensibilisant les enfants

D'une durée de deux ans, ce projet a permis aux écoles belges de partir en voyage à Castiglione, fin avril dernier, pour découvrir comment y sont enseignées les sciences. À Cousot, ce sont les quatre élèves de l'activité complémentaire « sciences » de 1^{re} année qui ont eu la chance de participer : « À notre arrivée, raconte V. COLLIN, nous avons visité la ville et ses alentours, chaque visite étant

d'accrocher les élèves à nos matières, de les rendre acteurs de leurs apprentissages, constate V. COLLIN. Mais parfois, les programmes diffèrent un peu. Par exemple, leur manière d'aborder la cellule était assez complexe pour mes élèves. Certaines de leurs écoles sont aussi très bien équipées, avec des TBI dans tous les locaux. Et dans certains établissements primaires, les élèves portent encore le tablier ! » V. COLLIN a également pu nouer des contacts avec une professeure de sciences, avec laquelle elle a pu échanger des documents.

En cours d'année, d'autres activités ont été organisées dans le cadre du projet. « J'ai, pour cela, fait appel à l'asbl Empreintes, spécialiste des activités liées à l'environnement. Nous avons été au bord de la Lesse, en octobre dernier, pour réaliser des prélèvements à analyser. Dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau, nous avons visité la station d'épuration de Dinant. »

SOS Sciences impose, par ailleurs, aux écoles dinantaises de travailler ensemble : « J'ai beaucoup apprécié les contacts avec les collègues du communal et de l'officiel, c'était très agréable ! L'année prochaine, on travaillera plus particulièrement avec l'école communale de Dréhance, notamment à la préparation d'un spectacle de théâtre muet, sur le thème de l'eau. » Celui-ci sera présenté lors d'une journée de clôture du projet, en mai 2017, à la fin de la semaine de visite des Italiens à Dinant. Une belle façon de valoriser cette expérience riche en enseignements ! « On apprend toujours, avec les projets européens. Il y a des échanges constructifs, la rencontre d'autres enseignants, et les moyens financiers octroyés permettent d'organiser des activités spécifiques. Parfois, on a tendance à rester dans son programme, dans sa routine, mais le projet encourage à se documenter, à consulter, et les idées viennent... Ça fait du bien ! » ■



aux sciences, via un partenariat avec l'Italie. Celui-ci concerne plusieurs établissements scolaires de la région d'Ombrie et des écoles de Dinant : le Collège Notre-Dame de Bellevue, la CSLGC, l'AR A. Sax et deux implantations d'écoles communales.

« L'objectif est de travailler sur le continuum pédagogique (5^e primaire - 2^e secondaire), explique **Bruno MATHELART**, coordinateur de ce projet². Au moment où les fédérations de l'obligatoire travaillent à la création de nouveaux outils, il nous a semblé intéressant d'aborder les sciences par des angles inhabituels : l'archéologie, l'étude du ciel et le développement durable. »

axée sur un thème scientifique. Dans une école, on nous a montré, par exemple, l'utilisation du microscope, dans le cadre de l'observation de la cellule et de prélèvements effectués dans le lac Trasimène... Pour nos élèves, dont beaucoup sont défavorisés, c'était une occasion unique de partir à l'étranger, de découvrir une autre mentalité, de nouer des contacts avec des élèves italiens. Le but était aussi de créer des liens, d'encourager une ouverture d'esprit. »

Sortir de sa routine

Et finalement, les différences sont-elles importantes entre les deux systèmes éducatifs ? « D'un côté comme de l'autre, on essaie

1. www.cousot.net

2. Il est également coordinateur de la Cellule Europe du SeGEC

L'émotion ?

Un ingrédient pédagogique

Brigitte GERARD

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, **entrées libres** interroge une personnalité, du monde scolaire ou non.

09/05/2016

La Libre

Les profs sont-ils là pour susciter l'émotion chez leurs élèves ? Telle est la question posée par **Cécile VERBEEREN**, professeure de français dans l'enseignement technique. Pour elle, c'est clair : il faut oser l'émotion, celle qui donne accès à l'innovation et à l'inventivité. Mais qu'en est-il des émotions des enseignants ? Comment peuvent-ils les vivre et s'en servir au quotidien ?

Et vous, qu'en dites-vous ?



Gaëlle Gaëtane CHAPELLE, professeure invitée à l'UCL (Faculté de psychologie et sciences de l'éducation)

“ Les émotions font partie du fonctionnement humain. Contrairement aux idées reçues, elles ne perturbent pas notre capacité à réfléchir. En réalité, il y a un lien continu entre nos cognitions et nos émotions, et celles-ci sont indispensables pour prendre les bonnes décisions. Ressentir des émotions nous permet de nous adapter aux évènements, d'apprendre à mieux affronter l'épisode suivant.

Pour les enseignants, l'enjeu est de savoir ce qu'ils font de leurs émotions, comment ils les régulent et comment ils peuvent les utiliser à bon escient. Comme tout être humain, l'enseignant passe son temps à analyser la situation dans laquelle il se trouve

et à vérifier si elle correspond à ses objectifs et à ceux de l'institution. Quand cela ne se déroule pas comme prévu, il peut ressentir diverses émotions. L'une d'elles est d'avoir le sentiment de ne pas y arriver. Un enseignant face à un groupe d'élèves dont certains sont en difficulté va percevoir et vivre au jour le jour cette difficulté. Il peut donc éprouver des émotions de frustration, de colère, de tristesse, parfois de peur, d'anxiété, et puis vivre des périodes de grande satisfaction, de joie, de plaisir...

Par ailleurs, les enseignants, comme tous les humains, ont besoin de parler de ce qu'ils ressentent. Il s'agit du partage social des émotions. Dans le cadre d'une activité professionnelle, l'enjeu est de voir ce que va produire ce partage social. Selon les chercheurs, celui-ci a deux fonctions : nous permettre d'intégrer petit à petit l'évènement qui a provoqué l'émotion, de le replacer dans la vie quotidienne, de lui redonner du sens. Et vérifier auprès d'autres êtres humains comment ils auraient vécu les choses.

Il en va de même dans le cadre professionnel. Le métier d'enseignant fait partie des « métiers sur autrui », comme les appelle François DUBET, dans lesquels on est impliqué dans une relation sociale en permanence. L'enseignant est continuellement au contact des émotions des autres, ce qui mobilise des ressources énergétiques

émotionnelles importantes. Cela pose alors la question de la dimension collective du métier d'enseignant. Comment peut-on réfléchir collectivement à un espace donné aux émotions, à leur régulation, à leur partage social ? Cela peut se faire notamment lors de moments de convivialité informels, ou plus formels, comme une journée de formation, des temps de concertation, le conseil de classe...

Maintenant, est-ce que les émotions de l'enseignant peuvent porter l'intérêt de sa leçon, lui donner vie, la rendre attrayante ? Oui, j'en suis convaincue. Dans la relation pédagogique, comme dans toute autre relation, l'enseignant est, bien sûr, autorisé à vivre des émotions. Mais cela dépend à quel niveau. Il ne peut pas se laisser aller à une colère telle qu'il en deviendrait violent ! Et s'il vit dans sa vie privée des situations douloureuses, il ne devrait pas les laisser envahir le temps de travail et le temps pédagogique. Mais il pourrait peut-être signaler qu'il est alors plus fragile, plus fatigué, de façon à apprendre aux élèves à en tenir compte. Cela fait partie de l'apprentissage du vivre ensemble.

L'enseignant « idéal » serait celui qui utilise ses émotions comme des ingrédients pédagogiques ! Celui qui va ajuster, réguler l'intérêt de montrer ses émotions ou la nécessité de les cacher. » ■

25 bougies

pour l'enseignement de promotion sociale

Propos recueillis par Conrad van de WERVE



L'enseignement de promotion sociale célèbre cette année les 25 ans de son décret organisationnel. Celui-ci remonte en effet au 16 avril 1991. **entrées libres** a soufflé les bougies de cet anniversaire avec les anciens Secrétaires généraux de la Fédération de l'Enseignement de promotion sociale catholique (FEProSoC) **Benoît BLANPAIN**, **Arthur BELLEFLAMME** et **Gérard BOUILLOT**, et l'actuel Secrétaire général **Stéphane HEUGENS**.

Quel était le contexte de l'enseignement à horaire décalé avant l'adoption du décret de 1991 ?

Gérard BOUILLOT (GB) : J'étais directeur à l'époque, et le gros problème, c'était que la Communauté française ne liquidait plus les subventions de fonctionnement, faute d'argent. En 1989, nous avons dû introduire solidairement, au niveau des Pouvoirs organisateurs (PO) du réseau, une action en justice pour que la Communauté

française les liquide, afin d'éviter la prescription de ce qui nous était dû, puisqu'on approchait des dix années. Pour éviter que tous les PO ne lancent une action en justice séparément, on a créé l'Adepsoc¹, qui a pu agir en notre nom puisque le SeGEC n'était pas constitué en asbl, à l'époque. Il y avait un certain marasme dans l'enseignement de promotion sociale fin des années 80, et certains pressentaient un besoin de revoir la formation des adultes.

Arthur BELLEFLAMME (AB) : Ce qui était frustrant, c'était toutes les choses déclinées à partir des réglementations de l'enseignement obligatoire, mais en plus, on faisait des choses qui n'étaient pas vraiment considérées à leur juste valeur. Par exemple, on faisait une préparation des profs qu'on appelait le CNTM (cours normaux techniques moyens). Dans le réseau libre, c'était reconnu comme la composante pédagogique pour enseigner, mais si on voulait enseigner dans l'officiel, il fallait passer une épreuve devant le jury pour avoir ce qu'on appelait le CAP.

Comment s'est passée l'élaboration du décret ?

Benoît BLANPAIN (BB) : Nous avons été invités au cabinet d'Yvan YLIEFF, ministre en charge de l'enseignement de

promotion sociale. Je me souviens de son conseiller, qui nous avait dit ceci : « *On réfléchit à un décret organisant l'enseignement de promotion sociale. Il y a des choses qu'on peut vous dire, mais nous ne pouvons pas aller plus loin, car il y a des questions de principe, et nous voulons voir si les représentants de l'enseignement catholique les acceptent, et à quelles conditions.* » Les questions de principe, c'était : 1. des dossiers pédagogiques interréseaux pour les formations, créés en commun ; 2. la reconnaissance des diplômes équivalents pour certaines formations de l'enseignement de promotion sociale ; 3. une acceptation de droits d'inscription, dont sont exemptées les personnes en difficulté financière (chômeurs...), et pour laquelle il leur fallait notre avis pour modifier la loi de 1959 dite « loi du pacte scolaire ».

Et en contrepartie, quelle était la proposition ?

BB : Ils offraient un cadre organisationnel pour l'enseignement de promotion sociale, avec des établissements autonomes, une rationalisation des plus petites écoles qui devaient se rattacher aux autres, un enseignement modulaire, un enseignement par compétences, des diplômes équivalents et l'accès aussi à l'enseignement supérieur de type long. Là, il a fallu négocier l'équilibre entre cette

possibilité d'avoir un enseignement qui ait sa propre législation, sa propre organisation des études, en gardant notre liberté d'enseignement mais en pouvant collaborer entre réseaux, et même avec d'autres acteurs de la formation, des entreprises ou des institutions d'enseignement. Après 1 an ½ de négociation, les jalons d'un enseignement modulaire étaient ainsi posés : un enseignement par compétences, avec des moyens modernes de communication et reconnaissant les compétences acquises dans un cadre de formation avec les entreprises.

Il s'agissait d'une petite révolution pédagogique et culturelle ?

Stéphane HEUGENS (SH) : Oui. On a, en même temps, redonné sa place d'acteur à l'étudiant. Je compare souvent l'enseignement de promotion sociale à une piste d'athlétisme en super matériau qui permet de rebondir, d'avoir une course souple, etc. Cela n'empêche que c'est quand même l'étudiant ou l'athlète qui court, et on sait où il doit arriver. Quelque part, nous lui offrons la plateforme pédagogique, logistique, matérielle pour qu'il puisse atteindre les objectifs que nous lui fixons (les acquis d'apprentissage) et qui, eux, ne sont pas négociables.

BB : Bien sûr, c'est la personne qui est responsable, mais le groupe a son importance. Quand ce sont des gens qui

reprennent des études dans des conditions pas toujours faciles, quand ils n'ont pas nécessairement un souvenir extraordinaire de leur passé scolaire, l'influence du groupe et la capacité de l'enseignant de motiver le groupe à cet apprentissage sont vraiment très importantes.

En quoi l'enseignement de promotion sociale demeure-t-il aujourd'hui une bonne opportunité pour les adultes ?

AB : Je reste convaincu que c'est un chemin de réussite, et si on ne l'avait pas inventé tel qu'il est, un tas de personnes n'auraient pas l'opportunité de progresser. Et quand on dit ça, on ne se place pas en concurrence avec l'horaire décalé. Je pense qu'il y a une manière de faire de l'enseignement de promotion sociale. On prend les adultes là où ils sont. Pour un certain nombre de jeunes, c'est un chemin qui, s'il n'existait pas, les laisserait là où ils sont. Et pouvoir assurer cette continuité reste un cheval de bataille. Il s'agit de garder une unicité entre le secondaire et le supérieur parce que, pour un certain nombre, c'est en reprenant pied au niveau du secondaire qu'ils reprennent goût, qu'ils se structurent et deviennent capables d'aller plus loin. Ça, c'est un chemin unique !

GB : Ce qui est quand même nouveau, du moins par l'ampleur, c'est que, dans le monde tel qu'il s'annonce, on s'attend

De g. à dr. : A. BELLEFLAMME, G. BOUILLOT, B. BLANPAIN, St. HEUGENS et C. van de WERVE



à ce que les personnes doivent changer de métier plusieurs fois au cours de leur carrière. Cela veut dire qu'ils devront acquérir de nouvelles compétences, voire changer totalement d'orientation. L'enseignement pour adultes tel que l'enseignement de promotion sociale a un rôle essentiel à jouer dans le devenir global de la société, si on ne veut pas que chacun se construise dans son petit coin, en bricolant un cursus pour aller chercher les compétences nouvelles qu'il souhaite acquérir. On a la chance, ici, d'avoir un outil. Il faudrait pouvoir lui donner plus d'ampleur pour répondre à ces nouveaux besoins.

SH : J'ajouterais : « en phase avec les besoins économiques des régions et des secteurs professionnels ». Et ça, pour moi, c'est un enjeu évidemment important, quand un certain nombre parlent d'une régionalisation de l'enseignement de promotion sociale. La régionalisation n'amènera aucune plus-value, parce que nous sommes tout à fait en état de répondre aux besoins puisque nous faisons parties des Bassins, nous faisons partie des Pôles, nous travaillons avec les secteurs (ne fut-ce que pour travailler à l'élaboration des dossiers pédagogiques et des profils professionnels, il y a des représentants des secteurs économiques qui sont présents dans nos groupes de travail). Parmi nos profs, il y a des experts... Des jurys de qualification et de fin d'études ont toujours lieu, dans lesquels on invite des personnalités du monde professionnel. Donc, penser que nous rendrions un meilleur service en étant régionalisé, je ne le pense vraiment pas !

Cela étant, la spécificité de l'enseignement de promotion sociale n'est-elle pas parfois menacée ? Depuis 2011 par exemple, les opérateurs de formation peuvent proposer, dans certains cas, la même certification...

AB : On a quand même essayé de faire la part des choses dans ce qui était reconnu. À partir du moment où les profils de métier ou les profils de formation sont identiques, que les compétences professionnelles sont réunies, il est logique qu'un adulte certifié à l'IFAPME puisse accéder à l'enseignement de promotion sociale pour acquérir, par exemple, un CESS². Il faut relire les finalités et objectifs de l'enseignement de promotion sociale. Je pense que dans la formation

« de toute la personne », même quand on poursuit la qualification d'un CQ³, on fait autre chose que de la formation professionnelle à proprement parler. Et ça, ça reste spécifique à l'enseignement de promotion sociale.

GB : Qu'il y ait plusieurs chemins possibles, ce n'est pas dérangeant pour moi, si c'est bien balisé et articulé et qu'on ne tombe pas dans une marchandisation de formations où il n'y a plus que l'aura ou le prix qui est censé représenter la qualité de la formation, et pas le véritable contenu. Il y a des balises qui ont quand même été chaque fois négociées. Au niveau de l'enseignement supérieur, il faudrait réfléchir sereinement pour voir quels types de services on peut rendre aux uns et aux autres. Donc, pourquoi ne pas baliser les choses en collaborant au niveau des enseignants ? Je pense que ce serait déjà une bonne chose si statutairement, spontanément, on pouvait échanger ou offrir des postes à des personnes qui auraient un pied dans les Hautes Écoles et dans l'enseignement supérieur de promotion sociale (et ça se fait déjà). Le même principe est souhaitable entre universités et enseignement de promotion sociale. Cela existe aussi, mais de manière assez limitée.

Dans ce contexte de concurrence, quelle est justement la valeur ajoutée de l'enseignement de promotion sociale ?

SH : Si on parle du diplôme en tant que tel, un certificat de qualification délivré par un opérateur de formation professionnelle n'a pas la même valeur légale, en tout cas par rapport au service public par exemple, qu'un diplôme délivré par l'enseignement au sens strict. Pour le reste, on sera attentif, dans l'enseignement de promotion sociale, à toute la question de l'épanouissement de la personne, des compétences citoyennes, transversales, à l'adaptabilité, au sens critique, à la réflexivité. On ne retrouve pas nécessairement cela chez les opérateurs de formation.

Par contre, je pense que si on ne voit pas la complémentarité du service en termes d'approche, le risque est qu'on voie la complémentarité du service en termes de contenu. Et il serait assez dramatique que l'enseignement de promotion sociale ne puisse ouvrir que certaines formations, ou que quelques formations qui sont à priori

plus destinées aux adultes. Je continue à penser que quelqu'un qui veut devenir infirmière et qui a dix ans de bouteille derrière elle comme infirmière brevetée ou comme aide-soignante, a besoin d'une pédagogie particulière qui ne sera pas celle convenant à une étudiante de 18 ans. Ce qui ne veut pas dire que les Hautes Écoles ne savent pas le faire, mais en tout cas, vu la masse d'étudiants, il est pratiquement impossible que celles-ci puissent avoir une attention pédagogique particulière aux quelques adultes qui suivent ces formations. Tout comme nous ne sommes pas équipés, en tout cas au niveau de l'enseignement supérieur, pour aider un jeune de 18 ans qui est toujours « à la maison » à vivre pleinement sa formation de la façon dont nous la concevons.

En guise de conclusion, n'y a-t-il pas un besoin de faire davantage connaître la plus-value de l'enseignement de promotion sociale ?

GB : C'est sans doute ce qu'on a le moins réussi... Il y a eu des initiatives plus heureuses via des médias comme la RTBF, avec des spots qui ont eu un impact non négligeable, mais ça ne s'est pas pérennisé. On peut aussi s'interroger sur l'appellation même de l'enseignement de promotion sociale, qui garde pour certains une connotation négative.

SH : Chaque période a amené des choses en plus qui étaient intéressantes à amener. Nous ne sommes pas restés arrêtés – permettez-moi l'expression – « au modulaire et à la reconnaissance ». Ce que je trouve très fort dans l'enseignement de promotion sociale – catholique en particulier –, c'est le respect des valeurs fondamentales, des valeurs fondatrices et donc d'une certaine tradition, mais qui est chaque fois enrichie de la culture, des hommes, des époques, des techniques – je pense, par exemple, à l'introduction de l'e-learning dans ses méthodes pédagogiques, en 2013. Si je devais me projeter dans les dix ans qui viennent, l'essentiel serait de pouvoir conserver la créativité, tant au niveau de chaque établissement que globalement, tout en gardant les fondements comme références. ■

1. Association pour le développement de l'enseignement de promotion sociale catholique

2. Certificat d'enseignement secondaire supérieur

3. certificat de qualification

Gaëtan DOPPAGNE

Avec lui, les animaux font...

Propos recueillis par Marie-Noëlle LOVENFOSSE

À 45 ans, **Gaëtan DOPPAGNE** est un homme heureux. S'il rêve toujours de découvrir les Dragons de Komodo dans leur habitat naturel, il partage déjà ses journées avec les animaux les plus divers. Plutôt que de « dressage », il préfère parler de « jeu » quand il les fait tourner dans des pubs ou des films. Et rien, pas même la plus belle des actrices, ne le déconcentre quand il s'agit de veiller à la sécurité et au bien-être de ses « bêtes de scène ».

Comment devient-on dresseur animalier pour le cinéma ?

Gaëtan DOPPAGNE : C'est d'abord une passion pour les animaux. À 4 ans, mes parents m'ont offert un lézard et un caméléon. J'étais déjà très intéressé par les reptiles, je voulais tout connaître d'eux. J'ai lu un tas de livres, je ne m'intéressais qu'à ça. De 15 à 25 ans, je suis allé très souvent dans le sud de la France pour les étudier sur leur terrain. À 25 ans, je suis parti en Guyane et en Amazonie avec un ami qui faisait des recherches pour l'Institut royal des sciences naturelles. Ensuite, ça a été les Philippines, la Chine, la Guadeloupe, etc.

Par contre, je détestais les araignées, et cette phobie devenait de plus en plus gênante lors de mes voyages. Quand il y en avait une dans la tente, je devenais fou ! J'ai fait appel à un spécialiste, qui m'a désensibilisé. J'ai commencé à vraiment m'intéresser à elles, et j'ai acheté plusieurs mygales. Aujourd'hui, c'est moi qui désensibilise des personnes phobiques !

Je donne aussi des cours aux pompiers de Bruxelles pour les former à la manipulation des NAC¹ qu'ils sont parfois amenés à rencontrer au cours de leurs interventions.

Comment le cinéma est-il arrivé dans votre vie ?

GD : En secondaire, ma passion pour les reptiles et les araignées était intacte, et bien connue de mon entourage. C'est mon professeur d'histoire qui m'a mis en contact avec un régisseur qu'il connaissait. Celui-ci recherchait une mygale pour le film *Just friends*, réalisé par Marc-Henri WAJNBERG et récompensé dans plusieurs festivals. On m'a ensuite

demandé si je pouvais amener des fourmis pour un film dans lequel jouait Annie CORDY. Mon nom s'est répandu petit à petit. Avant même de finir ma rhéto, je partais plusieurs fois pendant l'année scolaire pour faire des tournages.

J'ai aussi travaillé dix ans à *Fort Boyard* avec Guy DEMAZURE, dresseur animalier pour le cinéma, ce qui m'a apporté une certaine notoriété dans ce métier. Pendant les trois mois de tournage, nous nous occupons des rats, serpents, mygales, insectes, etc. Nous devons nous charger de toute la logistique et veiller à leur bien-être avant, pendant et après les tournages. Un serpent ne peut tourner qu'après avoir digéré complètement sa proie, par exemple. Et pour éviter que les mygales mordent, nous posons une gaine sur leurs crochets à venin (nous sommes trois à le faire en Europe). C'est un travail très particulier !

Le cinéma aussi, c'est particulier, non ?

GD : Le cinéma est arrivé par hasard. Quand j'ai commencé à travailler dans ce milieu, un de mes amis, véritable cinéphile, me disait : « *Tu as travaillé avec untel ? Mais c'est une star !* » Et moi, je lui répondais : « *Ah oui ? Ah bon !* » L'année passée, j'ai tourné dans dix-huit longs métrages.

À mes débuts, je travaillais avec mes propres animaux. Aujourd'hui, je lis le scénario, j'étudie les séquences où des animaux interviennent, je fais un casting et je retiens ceux qui me semblent le mieux répondre à ce que le réalisateur attend. C'est lui qui choisit en finale, mais je guide son choix parce qu'après, c'est moi qui dois travailler avec eux !

Comment arrivez-vous à faire faire à un animal ce que le réalisateur souhaite ?

GD : Chaque tournage est différent. Cela dépend, déjà, de l'animal concerné. Il faut pouvoir s'adapter très vite et surtout, il faut beaucoup de douceur, de patience, de calme, parvenir à gérer son stress et faire en sorte d'amener les choses comme un jeu. J'ai vu des dresseurs se fâcher, frapper des animaux... Je ne comprends pas comment on peut faire ça ! Tout est dans la voix, la récompense et le feeling.

Le premier contact est très important. Je réalise l'apprentissage en terrain neutre. L'animal doit être sociable et capable de « jouer » dans n'importe quelle situation, sans être perturbé par le bruit d'une caméra, les techniciens autour de lui, une perche son au-dessus de sa tête.

Certaines scènes sont très compliquées. J'ai tourné avec des chiens, des chats, des moutons, des cochons, des félins, des singes, des chevaux, des chèvres, des reptiles, et même des cafards, des lucioles, des papillons, etc. Je dois veiller sur l'animal et m'occuper de tout ce qui le concerne. J'étudie son comportement, seul et en groupe. Il m'est arrivé de tourner avec plus de cinquante chiens à la fois ! Là, je suis sur un film avec trente American Staffs. Pour les scènes d'attaque, je ne prends jamais de chien agressif. Je choisis des bêtes équilibrées, qui vont rentrer dans l'agressivité de la scène comme un jeu.

Dès qu'on voit un animal dans un film ou une pub, il y a un dresseur derrière, qui doit l'amener à prendre confiance, à avoir envie de faire ce qu'on lui demande, tout en évitant certaines erreurs, comme

leur cinéma !



Il voulait un perroquet. Je lui en ai présenté dix. Il en a choisi un, que je suis allé chercher à Bordeaux et dont je me suis occupé pendant les six mois du tournage. Il voulait qu'à un moment, l'oiseau se pose sur le bras d'un acteur, mais le perroquet – je ne sais pas pour quelle raison – ne supportait pas cet acteur. D'un coup de bec, un ara peut vous couper un doigt ! On a donc cherché une solution pour ne mettre en danger ni l'acteur, ni le perroquet.

Que répondriez-vous à quelqu'un qui vous dirait que vous vous servez des animaux ?

GD : Il est vrai que certains dresseurs donnent une très mauvaise image du métier. Moi, j'essaie de faire en sorte que l'animal ne soit pas esclave de ma vie professionnelle. Nous prenons énormément de précautions sur les tournages. S'il faut grimer les animaux, comme c'était le cas pour les porcelets dans *Moonwalker*, avec Rupert GRINT et Ron PERLMAN (actuellement à l'écran), nous prenons conseil auprès de vétérinaires spécialisés en dermatologie, et nous utilisons des produits inoffensifs. Pour *Je suis un soldat*, avec Louise BOURGOIN et Jean-Hugues ANGLADE, un film sur les filières de l'Est, qui décrit la manière atroce dont les chiots sont traités, il y avait une énorme logistique pour qu'ils soient toujours suffisamment au chaud et installés dans de bonnes conditions.

Dans une série sur laquelle je travaille, un cheval doit ruer dans un box. Je trouvais le box trop petit, le cheval risquait de se blesser. J'ai demandé qu'on en reconstruise un aux bonnes dimensions. C'est l'animal avant tout ! Il y a une série de techniques et de trucs qu'on acquiert sur le tas, petit à petit. Et je continue à apprendre chaque jour. J'adore les défis, et avec les animaux et le cinéma, je ne suis jamais déçu ! ■

.....
1. Nouveaux animaux de compagnie

devenir trop familier avec l'équipe de tournage, sinon il n'écoute plus personne. Sur les grosses productions, tout est millimétré, tout doit aller vite. On n'a pas le temps de se laisser distraire par quoi que ce soit. Et pour la sécurité, rien n'est laissé au hasard.

Il est indispensable qu'un animal et acteur s'entendent ?

GD : Il est nécessaire de réaliser une imprégnation avec l'acteur. Moi, je vais devoir m'effacer, donner mes ordres à distance. C'est l'acteur que l'animal devra

regarder, et pas moi. J'ai tourné avec Line RENAUD qui, pour un film, devait être entourée de chats, alors qu'elle en a une véritable phobie. J'ai dû l'aider à vaincre sa peur petit à petit, pour qu'elle soit à l'aise, sinon l'animal le sent. Rien que la position des doigts peut le stresser. Je suis soucieux avant tout du bien-être de l'animal et de la sécurité de l'acteur.

L'an dernier, j'ai travaillé avec Christoph WALTZ, dans le cadre d'une production pour l'opéra *Der Rosenkavalier* (Richard STRAUSS), réalisée et mise en scène par lui.

Directeur de centre PMS : une identité à (re)construire

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Qu'est-ce qu'un directeur de centre PMS ? Qu'attend-on de lui, et comment lui-même voit-il sa fonction ? Ces questions étaient au centre de la journée de formation continuée organisée le 11 mai dernier à Champion, à l'initiative du CFPL. Une première qui a remporté un vif succès.

« Traditionnellement, explique **Sophie DE KUYSSCHE**, Secrétaire générale, la FCPL² (plus précisément le CFPL, son organisme de formation) propose des formations qui s'adressent à l'ensemble du personnel des centres PMS, directions comme agents. Depuis quelques années, la fonction de direction a évolué vers plus de pilotage, de management, notamment parce que les équipes des centres se sont agrandies et que les problématiques traitées se sont complexifiées. »

Auparavant, les directeurs étaient principalement conseillers PMS avant de gérer une équipe. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il n'existait jusqu'à présent aucune formation qui leur soit spécifiquement destinée, si ce n'est la formation initiale obligatoire décrétalement pour pouvoir être nommé à la tête d'un centre. « Au sein du CFPL, poursuit S. DE KUYSSCHE, cela fait pas mal de temps qu'on se dit qu'une formation continuée devrait être mise sur pied pour eux. Cette idée se concrétise aujourd'hui. Nous avons

demandé à un groupe de directeurs de centres PMS d'imaginer un projet de formation continuée. Cette journée est la première d'un cycle qui, chaque année, devrait proposer des formations aux directions, en partant de leurs besoins et de leurs souhaits. Cette première initiative, le groupe de travail a fait le choix de l'ouvrir à l'ensemble des directeurs. Sur 85, 68 ont répondu à l'appel. »

Qui suis-je ?

Pour cette première journée de formation, le fond et la forme ont été réfléchis de concert. La thématique « identité du directeur de centre PMS » a été traitée, voire triturée au cours d'ateliers réunissant les participants sous la houlette du sociologue **Bernard PÊTRE**, bien connu pour ses apports théoriques fouillés et la dynamique particulière de ses formations. L'objectif était triple : permettre la rencontre et l'échange entre les directeurs de CPMS de notre réseau, fournir aux participants des outils leur permettant de réfléchir à une identité à (re)construire et/ou à conforter parce qu'elle évolue, et

recueillir des pistes pour les futures formations. « Plutôt que de mettre sur pied une journée zéro, a souligné B. PÊTRE, évoquant la méthodologie choisie, nous allons inventer le chemin en marchant. »

Et, pour une bonne mise en jambe inaugurale, quoi de mieux que de commencer par une purge ? C'est ce que le sociologue a proposé aux participants, en les invitant à répondre à la question : « Quelle est la meilleure façon d'échouer dans le management d'une équipe ? ».

Comment échouer ?

Voici quelques-unes des principales erreurs épinglées par les participants en termes de management. Vous vous y reconnaissez ? C'est normal ! Pas de panique. D'abord, vous n'êtes pas le/la seul(e) à vous tromper. Et s'en rendre compte, c'est un bon début pour se livrer à une salutaire remise en question.

Qu'est-ce qui peut me faire échouer dans ma mission de directeur de centre PMS ? En vrac : ne pas répartir clairement les rôles de chacun, manager par l'affectif



(cela renforce les conflits), construire la collaboration sur des bases floues, faire preuve d'autoritarisme, être peu disponible, être inattentif aux besoins des membres du personnel, diviser pour régner, manquer d'équité, vouloir tout gérer seul et jouer au superhéros, manquer de temps pour évaluer le fonctionnement, manquer de vigilance (laisser pourrir des situations), manquer de projets, de cap, se disperser, vouloir plaire à tout prix, ne pas assurer la juste distance avec les agents, être dans l'immobilisme plutôt que de mobiliser les ressources, rester enfermé dans son bureau, ne pas décider ou être trop rigide, imposer sans concertation, etc.

Équilibre

Au fond, être un bon manager, ne serait-ce pas avant tout une question d'équilibre à trouver entre des éléments à première vue paradoxaux ? Les réflexions récentes sur le rôle d'un chef d'équipe,

explique B. PÊTRE, insistent sur cette notion de paradoxe. Il doit en permanence combiner deux choses qui paraissent contradictoires : la production et la capacité de production, ou encore la stabilité et la rupture. Il faut produire (traiter un certain nombre de dossiers), mais la responsabilité spécifique d'un directeur est de veiller aussi à ce que la capacité de production se développe, de faire en sorte que dans un an, la qualité de traitement des dossiers, l'efficacité de l'équipe soient meilleures qu'aujourd'hui. Par ailleurs, il lui appartient aussi de faire évoluer un certain nombre de choses, tout en s'assurant que d'autres ne changent pas.

Le directeur est responsable du cap à suivre et donc de la stratégie, de la manière de concentrer les ressources sur le point où elles vont avoir le plus d'impact. Il va devoir fixer un cadre, définir des règles, les communiquer et s'assurer que tout est bien compris et accepté.

On peut aussi se poser la question de savoir d'où vient l'autorité (ou plutôt la légitimité) d'un directeur de centre PMS. La fonction de direction vit aujourd'hui une mutation fondamentale. De plus en plus, on observe que sa position ne se légitime plus par son expertise ou son expérience, mais parce qu'il est celui qui tire le meilleur de l'intelligence collaborative, de toutes les ressources disponibles.

Et si le vrai patron, ce n'était pas le directeur, mais bien la raison d'être du centre ? Dans ce cas, la question à se poser serait : si on supprime les centres PMS, qu'est-ce qui disparaît ? C'est une logique tout à fait particulière de se dire « *Je suis gardien de la raison d'être* » et de se demander s'il y a une façon de faire le job à laquelle on tient. Et c'est un cap beaucoup plus stimulant pour toute l'équipe ! ■

1. Conseil pour la formation des agents des Centres PMS libres

2. Fédération des Centres PMS libres

Ils l'ont dit...

Tout au long de la journée, **entrées libres** a tendu le micro aux participants pour recueillir leurs impressions, états d'âme, souhaits. À la question : « *Si le directeur du centre PMS était un animal, lequel serait-ce ?* », les réponses en disent plus long qu'on aurait pu le penser à première vue. Extraits.

« *Un caméléon, parce qu'il faut pouvoir faire un peu tout, s'adapter à chaque environnement, à des situations différentes.* »

« *Un chien de berger, pour être « autour de », en même temps accompagner le mouvement et donner une certaine direction, sans pour autant mordre les jambes des gens.* »

« *Un animal qui a un côté à la fois grégaire et solitaire. C'est une fonction qui implique de travailler en équipe. Ça pourrait être un loup qui s'inscrit dans la meute, son fonctionnement, sa protection, mais qui a aussi besoin de moments et*

d'espaces qui lui appartiennent en propre. »

« *Un animal qui fédère, rassemble, conduit, porte, se met aux côtés des autres et n'a pas besoin de mordre pour arriver à ses fins.* »

« *Il faut parfois être la colombe de la paix pour apaiser les conflits, aider à mieux gérer les choses... Et peut-être aussi un animal assez ancien, reptilien, auprès de qui on vient prendre conseil, une grosse tortue qui sait prendre son temps, par exemple, même si on nous demande parfois d'être des guépards.* »

« *Un sanglier, car il faut être têtu, costaud, buté et ne pas lâcher le morceau. Il est à la fois sauvage et ouvert sur l'extérieur.* »

« *Un éléphant, parce qu'il faut apprendre à marcher lentement, posément. Il réfléchit beaucoup avant d'agir et ne charge que très rarement, quand il le fait vraiment et au bon moment.* »

« *Un millepatte, une patte par fonction, par tâche qu'on vous demande de remplir.* »

Près de 70 directions de centres PMS étaient présentes à cette première journée de formation continuée. **entrées libres** est allé à leur rencontre.



Photos : Laurent NICKS

Le visage des pauvres

Jean-Pierre DEGIVES

Dans le dernier *Baromètre social*¹, un paragraphe s'intitule « L'invisibilité de certains groupes de personnes dans les statistiques ». Il s'agit bien de « certaines personnes en situation de grande vulnérabilité telles que les personnes sans abri (sans adresse de référence) et sans papiers (qui n'ont jamais fait de demande officielle d'asile ou de régularisation) »². Cette population est surreprésentée dans les grands centres urbains d'Europe. La pauvreté, surtout la grande et la très grande pauvreté, « invisibilise » certains de nos concitoyens³.

Cette remarque interpellante, la récente publication de l'Académie d'éducation et d'études sociales⁴, *Le visage des pauvres*⁵, y fait écho. Elle se penche sur le sort que nos sociétés modernes assignent aux pauvres, et plus précisément à celles et ceux qui sont entraînés dans une spirale qui les conduira à la misère. « Être pauvre, c'est manquer de quelque chose, voire de tout ou de l'essentiel. C'est être « sans... »⁶ Les enfants sans naissance, sans parents, sans voix. Les personnes sans âge, sans avenir. Les sans-papiers, sans pays, sans domicile fixe... Les auteurs essaient de leur redonner un visage.

Vivre et survivre quand on est pauvre⁷

Parmi les contributeurs, **Jérôme VIGNON**. Aujourd'hui, il est à la tête de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Qui est pauvre ? « Est pauvre toute personne qui, du fait de ses ressources ou de ses conditions d'existence, n'est pas en mesure de participer effectivement à la vie sociale. »⁸ C'est la définition retenue par l'Union européenne. Cette approche écarte d'emblée les représentations parfois les plus tenaces des pauvres. Non, les pauvres ne sont pas des individus victimes de leur malchance ou de leur mauvaise volonté. Non, les pauvres ne sont pas marqués par des caractéristiques ou des handicaps individuels dont ils sont responsables. Les situations de pauvreté sont de l'ordre de la responsabilité collective.

« Elle (cette définition) conçoit que le pilotage, notamment économique et social, des systèmes de protection sociale, des systèmes de développement de l'emploi, de l'accès à l'emploi, de l'accès au logement, dans la mesure où ils discriminent ou pas

et où ils rendent ou pas effectif pour tous l'accès aux biens essentiels, est susceptible de générer, d'être la cause des pauvretés. »⁹

Le seuil de pauvreté

Le critère à partir duquel on mesure la pauvreté est le seuil de pauvreté qui correspond à un revenu disponible équivalent à 60% du revenu disponible médian du pays. En Belgique, en 2014, 1085 EUR par mois pour une personne isolée, 1736 EUR par mois pour un parent seul avec deux enfants, et 2279 EUR par mois pour un couple avec deux enfants. Mais, pour rendre un visage aux pauvres, il faut dépasser l'analyse statistique.

C'est ce qu'a fait **Serge PAUGAM**¹⁰, en définissant trois situations de pauvreté :

la précarité : c'est la situation des personnes qui se situent autour du seuil de pauvreté (60%) ou en-dessous. En Belgique, entre 14,2% et 16,8% de la population. Cette proportion est beaucoup plus importante dans les grandes villes, par exemple de 26,7% à 35,1% en Région bruxelloise. Cette population se caractérise par une relation précaire à l'emploi, une instabilité sociale et une incertitude personnelle. Elle est sous la menace de situations déstabilisantes, qui peut conduire à

la dépendance : elle représente la situation des personnes dont les revenus correspondent à 40-50% du revenu médian, donc largement en-dessous du seuil de pauvreté. Ces hommes – et plus souvent ces femmes – n'ont pas d'emploi, leurs principales ressources étant les prestations sociales. Ils dépendent des aides publiques et privées (ATD quart-monde, par exemple) et n'ont plus aucune autonomie. Le risque existe de basculer dans

la rupture : extrême aboutissement de la disqualification sociale, c'est la situation des SDF, des personnes vivant dans la rue. Elles se caractérisent par des troubles profonds psychiques et de santé (alcoolisme) et par des manques à ce point graves qu'elles n'ont pas accès aux prestations auxquelles elles auraient droit. Le trait le plus terrible de cette situation est l'**irréversibilité**. Par exemple, certains à qui on avait offert l'accès à des logements décentes n'y restent pas et retournent dans la rue.

À l'heure actuelle, on n'observe pas d'augmentation des pauvres en situation précaire ou de dépendance. Par contre, on assiste à une augmentation inquiétante des situations de pauvreté irréversible. D'autant plus inquiétante qu'elle concerne des catégories de population étonnantes : des personnes seules de plus de 65 ans, mais aussi des agriculteurs, des travailleurs indépendants en milieu rural, des petits commerçants, des petits artisans et, dans ces catégories, les jeunes générations.

Que vivent et que disent les personnes en dépendance ?¹¹

Elles subissent des privations très fortes en regard de ce qui serait nécessaire pour être incluses dans la vie sociale en matière de logement, de garde d'enfants, de transports, d'accès aux soins de santé. Ce à quoi s'ajoute la spirale du surendettement. Lorsqu'elles parlent de leur situation, elles relèvent quatre éléments principaux :

- l'importance de cacher qu'on est dépendant, pour éviter la stigmatisation ;
- le sentiment d'humiliation vis-à-vis des travailleurs sociaux qui vérifient leur situation ;



- la perception d'être face à un système opaque, incompréhensible, inhumain ;
- seule éclaircie dans ce sombre tableau : l'importance d'appartenir quand même à des réseaux où s'opère **la reconnaissance** de ce que l'on est.

Reconnaissance et retenue

Qu'est-ce qui permettra de rendre un visage aux pauvres ? J. VIGNON pointe ici ce que les très pauvres eux-mêmes pointent comme planche de salut : **la reconnaissance**. Les solutions imaginées pour eux – mais sans eux – sont peu efficaces. Les réponses, il faut les construire avec eux. Par exemple, le travail fait par ATD quart-monde destiné aux enseignants, qui conduit à un double gain. Il permet l'accès aux savoirs fondamentaux pour les enfants pauvres. Et les dispositifs imaginés avec eux sont souvent très efficaces pour tous les élèves.

Dans cette lutte contre la pauvreté et l'exclusion, nous ne pouvons pas non plus nous exonérer d'une prise de conscience lucide que notre propre mode de vie l'engendre aussi. C'est pourquoi, J. VIGNON propose une deuxième clé, aussi bien de l'équilibre social que de l'amélioration de la situation des pauvres : **la retenue**. « *D'importants problèmes économiques, sociaux et environnementaux (...) ne pourront trouver des débuts de solution que si les classes aisées ou qui ne subissent aucun manque, prennent conscience de ce que leur situation a pour contrepartie et pour conséquence des manques graves pour les personnes les moins aisées. Un travail de discernement – auquel d'ailleurs nous invite le pape François – porte sur ces blocages au regard de l'accès au logement, de l'accès aux transports collectifs de qualité, aux services financiers équitables qui sont dus à la permanence de certains droits acquis.* »¹² ■

1. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, *Baromètre social 2015*, Bruxelles : Commission communautaire commune, 2015
2. Op. cit., p. 10
3. Cela concernerait plus de 3000 personnes en Région bruxelloise.
4. Cercle de réflexion et d'étude des questions sociales et éducatives, qui s'attache aux applications de l'enseignement social chrétien
5. N. AUMONIER, J. BICHOT, J.-Ph. CHAUVÉAU, J.-Chr. CHAUVIN, F. CONTENT, E. LAFONT, L. MATHIEU, J. THOUVENEL, J. VIGNON, *Le visage des pauvres*, Éd. Fr.-X. de Guibert, Paris, 2016. Nous empruntons le titre de ce recueil de conférences.
6. Op. cit., p. 7
7. C'est le titre de la contribution de Jérôme VIGNON. Op. cit., pp. 99-132
8. Op. cit., p. 104
9. Op. cit., p. 105
10. Sociologue français (1960-), dont la thèse de doctorat « *La disqualification sociale* », en 1988, a fait école
11. La parole des personnes en rupture est difficile à recueillir.
12. Op. cit., p. 120



**Contribuez
au développement
d'un enseignement
de qualité**
**Engagez-vous dans un
Pouvoir organisateur
d'école !**

PO : SUSCITER LES VOCATIONS

Accueillir de nouveaux volontaires est un enjeu important dans la dynamique associative des Pouvoirs organisateurs. Le SeGEC lance une campagne à travers la diffusion d'un folder pour faire connaître les Pouvoirs organisateurs et expliquer les compétences utiles pour accomplir leurs missions. Ce nouvel outil de communication est diffusé auprès des PO pour les aider à mener une politique active de recrutement de nouveaux volontaires. Il sera aussi distribué largement à l'occasion de divers événements. C'est dans cet esprit que le CoDiEC de Liège a joué un rôle de pionnier dans cette campagne, comme nous l'explique **Jean-François DELSARTE**, directeur diocésain de l'enseignement fondamental.

Pourquoi est-il important de lancer une campagne de recrutement de nouveaux membres de PO ?

Jean-François DELSARTE : L'évolution de la structure des PO, qui se base sur un mouvement associatif très fort, nécessite de pouvoir compter sur de nombreuses compétences spécifiques, dans divers domaines : gestion, finances, immobilier, juridique, pédagogique, pastorale... Ces questions ne peuvent pas être portées par un seul homme ou partagées par tous. Il s'agit donc de rechercher les compétences qui manquent à certains PO, pour les rendre plus forts et continuer à défendre notre projet éducatif. Le CoDiEC de Liège a donc décidé de se rendre au Salon du volontariat de la Province pour rencontrer les personnes qui cherchent à valoriser leur temps libre et qui ignorent en fait, bien souvent, notre existence.

Quel bilan tirez-vous de votre présence au Salon du volontariat ?

JFD : Nous y avons distribué près de 500 folders et avons eu pas mal de visiteurs, dont des personnes intéressées ou qui ont manifesté par écrit leur intention de recevoir une information complémentaire. Nous avons ensuite organisé une rencontre avec ces personnes.

Comment les avez-vous informées et convaincues ?

JFD : Nous leur avons présenté le système éducatif belge, le SeGEC, le rôle des PO... Et puis, on leur a conseillé de réfléchir au type d'engagement qu'ils imaginaient, en leur demandant quelles étaient leurs compétences, ce qu'ils recherchaient : une école urbaine ou rurale ? Dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé ? Fondamental ou secondaire ? Nous sommes heureux, en tout cas, de voir que notre initiative a donné des résultats, et qu'elle peut se développer au profit de tous les diocèses. Il faut réfléchir ensemble à la manière de toucher ces personnes qui cherchent à se mobiliser ! **BG**

Rendez-vous aussi sur <http://enseignement.catholique.be> > Volontariat

OXFAM PEACEWALKER : ILS L'ONT FAIT !

Le samedi 14 mai dernier, 119 équipes composées de quatre marcheurs ont participé à la toute première édition d'Oxfam PeaceWalker, dans le Westhoek. Parmi elles, une équipe du SeGEC.

La brume matinale et les températures peu saisonnières, en ce weekend de Pentecôte, n'ont en rien entravé la motivation des quelque 500 randonneurs qui, à 8h tapantes, s'agglutinaient derrière la ligne de départ du Peace Village de Messines. Leur défi : parcourir 42,2km en 10h, à travers les champs de Flandre.

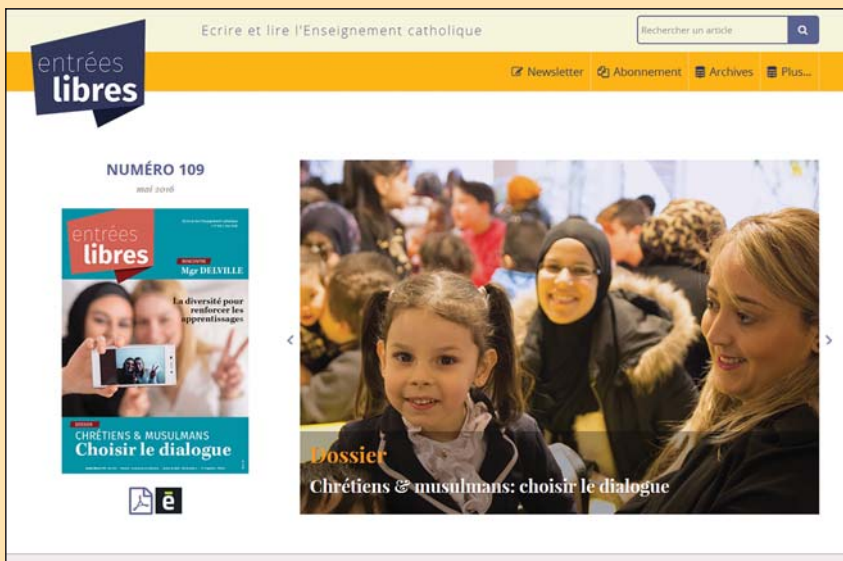
Portant les couleurs du SeGEC, Emmanuelle HAVRENNE, Secrétaire générale, Alice PLETINCKX du SIEC, Edith DEVEL du Service d'étude, coachées toutes les trois par un capitaine d'exception en la personne de Stéphane VANOIRBECK, conseiller juridique, sans oublier, derrière eux pour les soutenir et les

accompagner dans l'effort tout au long de cette journée, une équipe logistique prête à parer à toute éventualité le long du parcours. Si une préparation phy-



sique était menée depuis plusieurs semaines déjà à Bruxelles, en province de Liège, ou encore dans la campagne engiennoise, l'opération en tant que telle a mobilisé l'ensemble du personnel du SeGEC depuis le mois de mars. Vente d'œufs en chocolat à Pâques, appel aux dons ou récolte de fonds, outre le défi sportif, l'ambition du défi PeaceWalker était de soutenir financièrement l'ensemble des projets de coopération au développement et d'aide d'urgence d'Oxfam-Solidarité.

Avec une foulée moyenne de 4,8 km/h, notre équipe a bouclé le



NOUVEAUTÉS SUR ENTREES-LIBRES.BE

Grâce à notre **liseuse numérique**, vous pouvez désormais feuilleter les pages de notre magazine en un clic. Vous avez toutefois toujours la possibilité de télécharger les articles au format pdf.

Vous recherchez un article déjà paru ? Notre nouveau **moteur de recherche** vous permettra de le retrouver aisément. Nos **archives** sont aussi consultables par année scolaire, numéro par numéro, le tout dans un graphisme complètement revisité.

Notez enfin que notre site est 100% « responsive », c'est-à-dire adapté aux différents supports : pc, tablettes, smartphones. Bon surf !

Rendez-vous aussi sous l'onglet « Newsletter », si vous souhaitez vous abonner à notre lettre d'information mensuelle !



Grégoire POLLET

Autoroute du soleil

ONLIT-EDITIONS, 2016

« Le départ, le long voyage solitaire, le sauvetage imaginaire par l'amour et la dure réalité. Voilà tout. C'est la vie et le rêve de mon personnage. Qui s'en va. Seul, au volant. Sur les infinies autoroutes. Il y a peu d'objets aussi poétiques dans la vie moderne et quotidienne qu'une autoroute. Sa longueur, son rythme, c'est de la musique, c'est du défilement, c'est en sens unique – une tragédie. Et il y a peu d'expériences également poétiques qu'un long trajet solitaire : métaphore directe du souvenir, de l'immobilité de l'individu au volant du temps qui file. Violence de la vitesse, vulnérabilité devant l'accident, territoires réduits à des images qui passent. La voiture des gens seuls au volant connaît plus et mieux leurs pensées que les chambres et les oreillers. La voiture, c'est le lieu moderne de la rêverie. Un haut lieu de la littérature. »

Un livre léger et de circonstance, à mettre dans sa valise pour les vacances estivales !

Romancier, né à Bruxelles en 1978, **Grégoire POLET** vit aujourd'hui à Barcelone. Il a publié plusieurs romans aux Éditions Gallimard, dont *Madrid ne dort pas*, *Leurs Vies éclatantes* et *Barcelona*.

CONCOURS

Gagnez un exemplaire du livre ci-dessus en participant en ligne, **avant le 25 aout**, sur **www.entrees-libres.be**

Les gagnants du mois d'avril sont : Andrée DUHEM, Philippe VAN HULLE et Cindy WEIBEL.

parcours en 8h49, se classant très honorablement en 25^e position. Ensemble, les 119 équipes ont récolté la très belle somme de 127 558 EUR !

Le SeGEC a encore mouillé le maillot aux 20km de Bruxelles

Pour la 6^e année consécutive, l'enseignement catholique a porté haut ses couleurs lors des *20km de Bruxelles*. Une participation record pour notre organisation, puisque pas moins de 16 coureurs nous représentaient lors de cette édition 2016. Membres du personnel, membre du Conseil d'administration, directeur, enseignants, tous ont atteint le Cinquantenaire, point d'arrivée du parcours, en moyenne après deux heures de foulée. Au classement par équipe, nous arrivons 260^e (sur 466). Rendez-vous est déjà pris l'année prochaine pour améliorer encore cette belle performance ! **EB**



CITOYENNETÉ

Le CPCP (Centre permanent pour la citoyenneté et la participation) propose aux jeunes de moins de 25 ans de participer à son projet « *JE SUISTOYEN* ». Au travers d'une formation gratuite de quatre jours, dont une journée de visites citoyennes, l'objectif est de redonner aux jeunes du sens à leur citoyenneté, de renforcer leur esprit critique et de leur fournir des outils pour mieux comprendre les enjeux de notre société multiculturelle.

Infos : Géraldine COURTOIS
courtois@cpcp.be - 02 238 01 25

Quel animal seriez-vous ?

Le comité de rédaction de votre magazine préféré est d'humeur... animalière, en cette veille de vacances. Rien que pour vous, et pour rigoler un peu, ses membres s'imaginent en colibri, loup, ou encore panthère noire... Bon amusement, et déjà excellentes vacances à tous !



Un colibri : expert du vol stationnaire, ce petit oiseau prend de la hauteur pour regarder le monde sans se faire remarquer. Et, comme le dit une légende indienne, il fait sa part pour éteindre les incendies. **Anne COLLET**



Même si en astrologie chinoise, je suis du signe du cochon, si j'étais un animal, ce serait un chat, comme le mien, câlin comme un nounours, malin comme un singe, vif comme un écureuil, souple comme un léopard et calme comme une grenouille (dit-on !). **Thierry HULHOVEN**

Si j'étais un animal, je serais un bernard-l'hermite. Quoi de plus fantastique que de vivre les pieds dans le sable tout en restant au chaud dans son chez-soi ? Plus de problèmes de vacances, j'embarque mon coquillage partout avec moi et, si l'envie me prend, un déménagement est vite effectué. **Régis DUBOIS**



Mon réalisme naturel m'empêche de trouver des avantages à quelque condition animale. Je préfère alors les bestioles de BD. Mon créateur : FRANQUIN, poète, écolo avant l'heure et conscient de la cruauté du monde. OK pour être Marsupilami dans la forêt de Palombie, loin des soucis humains et gagner à la fin de l'aventure. **Anne LEBLANC**



D'allure costaude et haut sur pattes, un estomac insatiable, fan de vitesse... Y'a pas photo, je serais un émeu d'Australie, pour pouvoir mettre la raclée, à plus de 70km/h, à mon copain kangourou ! Puis on rentrerait tranquillement au bush, patte dessus, patte dessous... Ah, que j'émeurais ça ! **Nadine VAN DAMME**



Une cigogne, histoire de passer l'hiver sous le soleil des tropiques et de revenir pour la (théorique) belle saison dans nos contrées... tout en admirant les paysages lors d'inévitables et longs périple !

Brigitte GERARD



Un écureuil : sauter d'une branche à l'autre n'est pas pour me déplaire, seul le vertige pourrait me réfréner.

Conrad van de WERVE



Panthère noire : avec l'âge, de plus en plus Bagheera et de moins en moins bagarrera.

Marie-Noëlle LOVENFOSSE



Un unicellulaire qui ouvre l'œil - et le bon - et qui n'a qu'un cheveu, comme sur la tête à Matthieu ! Dites donc, vous n'imaginiez quand même pas qu'après avoir créé cette ménagerie, j'allais prendre le risque de me faire manger tout cru par une des impressionnantes bestioles qui hantent ces pages ? Je suis petit, invisible, transgenre, ce qui est très tendance et surtout facile à dessiner (les vacances approchent, pardi !).

Anne HOOGSTOEL



Le loup ! Pourquoi ? « Vous aurez beau nourrir un loup pendant des années, il regardera toujours du côté de la forêt. » Proverbe russe

Jean-Pierre DEGIVES



Si j'étais un animal, je serais un oiseau migrateur... Certes, son voyage est long et dangereux, mais la sensation de liberté et de légèreté doit être intense... Et quel bonheur d'aller à la découverte du monde !

Élise BOUCHELET

Vinciane DE KEYSER,
Benoit DE WAELE,
Hélène GENEVOIS,
Fabrice GLOGOWSKI,
Patrick LENAERTS,
Bruno MATHELART,
Luc MICHIELS,
Pascale PRIGNON
et Guy SELDERSLAGH

vous souhaitent également de très agréables vacances !

L'humeur de...

Anne LEBLANC

R2-D2 sur le Ring ouest

Il y a de ces petites anecdotes de la vie quotidienne qui vous amusent et vous rendent, en même temps, profondément perplexe. Ainsi, un matin de printemps, dans le flux monotone de la circulation, je suis dépassée par une petite Fiat 500 blanche. Rien que de très ordinaire... Que nenni ! Elle est immatriculée « PIPINE ». Cela me fait sourire, même si j'ai quelque doute sur l'élégance de ce petit nom.

Quelques secondes plus tard, là, j'éclate de rire ! Une voiture nettement plus clinquante et sportive me grille la politesse en coupant une ligne blanche pour se diriger vers Zaventem. Sa plaque ? « PLAYBOY », en toute modestie... J'avais déjà remarqué « PATRICK » qui se dirigeait calmement vers Auderghem, mais « PIPINE » et « PLAYBOY » m'ont incitée à me pencher de plus près sur ce phénomène des plaques personnalisées.

Eh bien, on ne s'ennuie pas ! Je ne ferai pas de commentaires sur les modèles de voiture concernés. Vous vous doutez que les Mercedes, Range Rover, Tesla, BMW et Porsche participent majoritairement à ce nouveau mouvement. Mais de mes repérages, et de ceux de mes collègues qui ont activement participé à la phase d'observation, je tente une petite catégorisation.

On trouve donc les danseurs (« ZUMBA » et « SALSAS »), les grands « modestes » amis de « PLAYBOY » sans doute (« NUMBER-ONE » et « MAESTRO »), les « Disneyland » (« MICKEY » et « PICSOU » – drôle de modèle de solidarité !); les cinéphiles galaxiens (« R2-D2 » et « STARWARS »); les fans (« J-LENNON » et « U-2 »), et mes préférés, les polis (« SALUT » et « BONJOUR »).

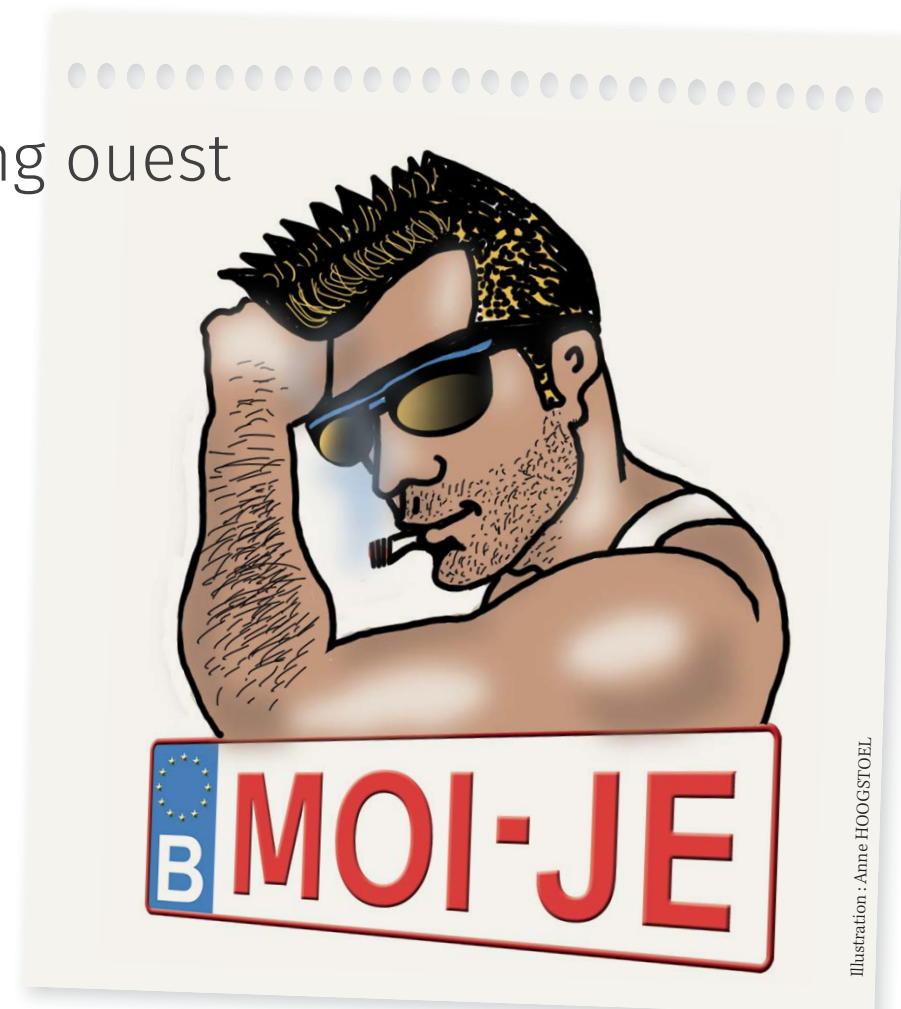


Illustration : Anne HOOGSTOEL

Il y a aussi la catégorie « *malpoli, et j'en suis fier* » : mes collègues venant de Liège ont assisté au dépassement un peu cavalier et à grande vitesse d'une voiture immatriculée « I-M-LATE »...

À quels ressorts psychologiques profonds nos autorités ont-elles laissé le champ libre en permettant d'exprimer ainsi ostensiblement son égo ? Je vous laisse juge. Ce qui est certain, c'est qu'à 2000 EUR la plaque, ça renfloue quelque peu leurs caisses !

Ce que je retiens de cette période d'observation sociologique, c'est que ça nous a bien fait rire, entre collègues. C'était un nouveau jeu auquel se sont aussi prêtés les enfants, en vacances à Knokke. La pêche

fut bonne, évidemment. Quand la petite vanité de certains permet la convivialité ! Dire que quand j'étais petite, le jeu était de croiser une 2CV verte. Le premier qui la repérait gagnait 15 points. On triplait la mise si elle était décorée de petits pois blancs. C'était au siècle passé, un autre monde... Celui de LENNON et d'*Imagine*.

J'oubliais, on est plusieurs à avoir croisé « PLAYBOY ». On le suit à la trace ! Dernier repérage : boulevard du Souverain à Bruxelles. Le prochain qui le voit, je lui offre un petit lapin en chocolat ! ■

Merci à Stéphane, Marie-Noëlle, Laurence, Christiane, Laurent, Conrad, Bénédicte et les enfants pour leurs observations.